



## Note de cadrage de la question d'histoire ancienne de l'agrégation interne d'histoire-géographie, sessions 2017-2018

Le monde romain de 70 avant J.-C. à 73 après J.C.

Le présent programme entend s'intéresser à l'ensemble du monde romain en le considérant à partir de son centre politique et géographique, Rome.

Comme l'indique le choix des bornes chronologiques, l'axe central est constitué par l'étude des mutations politiques mais aussi culturelles connues par Rome à la fin de la République et au début de l'Empire.

La date de 70 av. J.-C. correspond en effet à la dernière censure effective de la période républicaine, procédant à l'élargissement du corps civique après la guerre sociale et à l'intégration des Italiens à la citoyenneté, et celle de 73 ap. J.C., à la dernière censure de la période impériale, effectuant une remise en ordre politique après le bouleversement de la guerre civile de 68-69. Cette date doit également être mise en relation avec l'octroi du droit latin à l'ensemble de la Péninsule ibérique, favorisant ainsi l'intégration politique des élites municipales.

L'évolution de la *res publica* et l'intégration de l'Italie et des provinces forment donc le cœur du programme et lui donnent son unité et son dynamisme.

L'expression « monde romain » a été choisie pour sa neutralité même. En raison de la succession de deux régimes politiques différents, on ne pouvait parler ni de « République romaine » ni d'« Empire romain ». Le terme « Rome » était trop ambigu car il pouvait renvoyer à l'*Urbs* seule. La mention du monde romain indique donc que l'impact des mutations évoquées plus haut doit être étudié sur l'ensemble du territoire dominé par Rome (et pas seulement l'*Urbs*). Il comprend évidemment l'Italie et les provinces mais aussi les Etats clients (en tout cas ceux qui ont été durablement dans l'orbite romaine) de façon à mettre en valeur les phénomènes communs à l'ensemble du monde romain.

L'expression « monde romain » implique par ailleurs de s'interroger sur la construction de l'Empire, dans sa double dimension territoriale et politique, tant du point de vue de Rome que de celui des provinciaux, qui vivent au quotidien dans des périphéries plus ou moins intégrées au reste du monde romain. Si les candidats devront être capables de fournir des exemples régionaux précis, on n'exigera pas d'eux une connaissance détaillée de chaque province et l'approche de la question ne saurait se réduire à une série de monographies régionales.

Enfin, la question est en adéquation avec les programmes de l'enseignement secondaire qui invitent, en classe de sixième, à étudier la constitution de l'empire territorial de

Rome, la diversité des sociétés et des cultures qui le composent, ainsi que le rôle de la figure impériale et de la romanisation dans l'unité de cet ensemble, mais proposent aussi, en classe de seconde, de réfléchir aux notions de citoyenneté et d'intégration dans l'empire.